

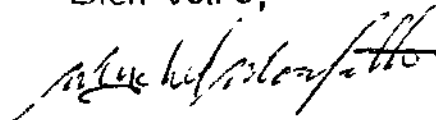
Chicoutimi, le 9 novembre 1980

Commission d'Etude sur
la Formation des Adultes

Monsieur le Président et membres
de cette Commission, le présent mémoire formule des améliorations pertinentes, selon moi, sur la formation des adultes au Québec dans le domaine des musées. Il décrit brièvement le climat actuel. Tous les organismes de formation au Québec devraient envoyer un mémoire à cette Commission, en décrivant leur fonctionnement actuel.

Il ne conviendrait pas de considérer que ce mémoire porte un jugement irrévocable; ce n'est d'ailleurs pas son intention.

Bien vôtre,



Mychel Monfette
563, rue Morin
Chicoutimi, Qué.
G7H 4Y7

Mémoire sur la Formation Professionnelle
et Socio-culturelle des Adultes au Québec

Présenté à la Commission d'Étude sur la
Formation des Adultes

Secteur d'intervention: Muséologie

Préparé par Mychel Monfette

2..

INTRODUCTION

Le présent mémoire est totalement indépendant de mon employeur et ne l'engage en rien vis-à-vis mes opinions.

Le thème qui motive mon intérêt est d'élever mon niveau de compétence, donc de la qualité de mon travail (implication directe), ainsi que celui de tout employé de musée, pour le bien-être de la collectivité muséale.

Le but de ce mémoire est de faire connaître mes opinions à la Commission, afin de l'aider dans ses travaux et recommandations, vis-à-vis le monde de la formation.

Toutes les améliorations faisant suite à vos recommandations seront plus qu'appréciables et justifieront certainement le bien-fondé de cette Commission qui saura remplir ses fonctions à l'intérieur d'un domaine si vaste qu'est la formation des adultes.

3..

Chapitre I

PRESENTATION

Depuis mon entrée au Musée du Saguenay Lac St-Jean (M.S.L.S.J.) en janvier 1978, j'ai occupé les fonctions de photographe, agent d'expositions et technicien.

Tout de suite, je m'aperçus que ma formation était incomplète et qu'il fallait y remédier. Dans mes premières démarches, il apparût que la formation professionnelle en muséologie est limitée à quelques organismes qui offrent une formation relativement restreinte par rapport aux besoins.

Tout en profitant des cours, stages, etc.. disponibles au Québec, j'entrepris des études universitaires en histoire (à temps partiel) pour compléter ma formation.

En mars dernier, je formulai une opinion sur la formation professionnelle que je fis parvenir à un organisme qui dispose d'un programme de formation. (1)

N'ayant pas de réponse, j'eus l'intention de compléter cette lettre en un dossier, afin de le faire parvenir à tous les organismes concernés.

(1) lettre en annexe 1.

4..

A mi-chemin de mon travail, je reçois la documentation de cette Commission qui m'apporte la chance de toucher tous les organismes et dans tous les domaines de formation muséale.

GENERALITES

Au Québec, trois (3) organismes s'occupent de la formation des adultes dans le milieu des musées.

Premièrement, le Ministère des Affaires Culturelles (MAC), division de la Direction des Musées Privés et Centres d'Exposition (DMFCE) s'est doté il y a quelques années, d'un programme de formation.

Deuxièmement, la Société des Musées Québécois (SMQ) offre aux travailleurs plusieurs séminaires de formation. Et depuis cette année, elle offre conjointement avec la DMFCE des séminaires-ateliers. (2)

Troisièmement, l'Association des Musées Canadiens (AMC) offre aux québécois un cours par correspondance intitulé: "Introduction à la philosophie et gestion de musée". (3)

(2) Informations en annexe 2.

(3) Dépliant en annexe 3.

5..

Certes, ces organismes ont le mérite d'être les pionniers dans la formation muséale, mais étant donné qu'ils ne sont pas des institutions vouées à l'enseignement comme les écoles, cegeps et universités, ils devraient joindre leurs efforts à ces institutions pour offrir un meilleur programme.

Dans les pages qui suivent, je vais décrire brièvement ces trois possibilités qui nous sont offertes, et par la suite, proposer un plan d'action commun à tous, où organismes de formation muséologique et institutions scolaires devraient coordonner leurs efforts.

Chapitre II FORMATION DE BASE EN MUSEOLOGIE

La formation professionnelle en muséologie est dispensée, rappelons-le, par trois (3) organismes.

Tous les programmes de formation au Québec procèdent selon une méthode particulière, soit:

- des stages
- des séminaires-ateliers
- des séminaires
- un cours par correspondance.

Dans les lignes qui vont suivre, je

6..

décrirai les avantages et désavantages de chaque programme.

Les stages:

La Direction des Musées Privés et Centres d'Exposition octroie des bourses de formation pour suivre des stages de base à l'intérieur de trois institutions muséologiques au Québec.

Ces stages d'une durée totale de moins de trente jours permettent à neuf employés d'y participer.

Principaux avantages: -Répondent à un besoin de formation
-Permettent de comparer deux milieux de travail et d'apprécier les techniques utilisées dans d'autres institutions.

principaux désavantages: -Maximum de neuf (9) stagiaires par année
-l'enseignement est sans norme
-et varie d'une institution à l'autre.

Les séminaires et séminaires-ateliers:

Ils permettent à quelques personnes d'effectuer un stage de très courte durée, de 2 à 4 jours, dans un domaine d'étude précis.

7..

principaux avantages: -Répondent à un besoin
-Permettent l'étude de cas précis
-Font découvrir les nouveautés dans
le domaine de stage

Principaux désavantages: -Maximum de participants: 6 à 20 personnes
-On ne peut approfondir le sujet.

Cours par correspondance:

-Il permet d'acquérir une formation
générale et de gestion. Il est disponible de l'Association des Mu-
sées Canadiens (AMC).

principaux avantages: -Répond à un besoin
-Disponible à domicile
-Nombre illimité de participants
-Disponible dans les deux langues officielles

principaux désavantages: -Disponible dans un seul champ d'étude
-Sans contrôle (la personne qui le suit
peut tricher à volonté)
-Peu reconnu.

Néanmoins, il faut retenir de ces pro-
grammes de formation qu'ils sont les seuls actuellement dans ce
domaine. Il ne faut pas les remplacer mais les modifier et les

8..

8..

améliorer.

Dans la section suivante, vous trouverez les améliorations que je propose et encourage.

N.B.: Pour des informations supplémentaires sur les programmes de formation en muséologie, veuillez vous adresser directement aux organismes concernés.

Chapitre III

RECOMMANDATIONS

Pour faire suite, j'élabore un programme de formation tel que je l'imagine.

La première étape devrait être obligatoire et comporter une initiation générale aux différents emplois et leurs relations.

La première étape devra comprendre un manuel d'enseignement, un examen effectué dans une institution d'enseignement reconnue et un diplôme ou certificat d'accréditation scolaire.

L'enseignement devra s'effectuer selon les méthodes du Ministère de l'Éducation (annexe 4). Elle devra donner une formation de base complète, divisée en deux (2) parties:

9..

..9

Première partie:

- Histoire et objectifs des musées et collections
- Nature du travail muséal
- Élargissement du rôle et de l'importance des musées
- Éthique professionnelle
- Le public et l'animation
- Organisation et administration

Deuxième partie:

- Collections
- Préservation, soins et manipulation
- Conservation
- Expositions
- Restauration

(Réf.: Etudes muséales 79. Association des Musées Canadiens)

L'étape suivante servira à approfondir les connaissances de l'employé dans son travail et ses fonctions.

Cette étape, elle aussi divisée en deux, comprend une partie théorique et une autre pratique.

La partie I comprendra:

- Des documents d'enseignement (volumes) dans les cinq différents

..10

domaines

- Des cours d'enseignement programmés ou auto-enseignement.
- Examens dans une institution reconnue
- Obtention d'un diplôme

La partie II comprendra:

- Des stages
- Des séminaires-ateliers
- Des séminaires
- Des échanges de personnel

Améliorer le nombre de participants

dans les programmes de formation par les moyens suivants:

- Télé-université
- Publications techniques mensuelles de 2 ou 4 pages.

Voici les cinq (5) domaines de formation.

Sécurité:

- Manutention des collections
- Sécurité des collections
- Sécurité des expositions
- Sécurité du Musée

Collections:

- Emballage
- Soin des collections
- Inventaire et catalogage
- Conservation des collections

PRE-REQUIS

1ère étape réussie

Sécurité

..11

Expositions:

- Permanente
- Temporaire
- Itinérante

Administration:

- Des collections
- Gestion du Musée, etc..

Restauration:

- Archéologie et ethnologie
- Beaux-arts et polychromes
- Oeuvres sur papier
- Mobilier et objets en bois
- Textiles

PPE-PEQUIS

Collection

1ère étape réussie

Collection

Ces étapes complétées, chaque employé portera le titre se rapportant à ses fonctions, ainsi qu'une classification comme dans les métiers de la construction:

Classe 4: Moins d'une année d'expérience

Classe 3: Deux ans d'expérience

Classe 2: Trois ans d'expérience

Classe 1: Quatre ans et plus

Chaque classe comportera un examen de classification.

Un tel plan de formation exige une restructuration et une union des organismes de formation en place.

Il faudrait entre autres:

12..

..12

- Accroître l'efficacité et la reconnaissance des cours;
- Disposer de personnes-ressources dans chaque région afin de décharger ceux des grands centres pour des problèmes relativement mineurs;
- Essayer de rendre obligatoire les deux étapes de formation pour tout le personnel de musée (avec équivalence);
- Effectuer la classification des travailleurs dans leur domaine, selon l'expérience de travail;
- Déplacer la ou les personnes-ressources pour des stages de formation dans chaque région afin de toucher le plus d'employés;
- Elaborer un ouvrage de base avec possibilité de remises à jour, par l'addition de feuilles;
- Etablir une politique de formation pour les étudiants (préparer la relève);
- Coordonner les efforts de tous organismes, individus et établissements muséologiques, afin d'améliorer le niveau de professionnalisation;
- Se rappeler que dans le domaine des musées, l'efficacité et la sauve-garde du patrimoine culturel sont de première importance.

..13

Quelle que soit la méthode d'enseignement employée, elle devra être d'une part "de base", et d'autre part, "spécialisée". Elle devra, encore, toujours s'effectuer en coordination avec les organismes concernés:

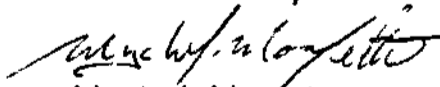
- L'Association des Musées Canadiens
- La Société des Musées Québécois
- La Direction des Musées Privés et Centres d'exposition
- L'Institut Canadien de conservation
- Les universités concernés
- Le Ministère de l'Éducation.

Ce dernier devrait, selon moi, dispenser cours et diplômes en tant que représentant des organismes mentionnés ci-dessus.

C'est de cette manière que j'entrevois la formation des adultes en muséologie au Québec.

Il n'y a pas de recette ou de solution miracle, mais une suite d'idées ou d'énoncés qui, je l'espère, pourront donner un tremplin à la Commission.

Bien à vous,


Mychel Montette.

ANNEXE 1

CHICHI MI, le 17 mars 1980.

A QUI DE DROIT:

La présente a pour but de formuler une opinion personnelle ainsi que de susciter des commentaires sur un sujet d'actualité: "Le perfectionnement du personnel de musée".

Dans le contexte actuel, la formation muséologique est larvée de toutes parts et baigne dans un chaos stagnant.

Pour y remédier, il faut d'abord s'entendre sur la coordination des efforts et des fonds financiers disponibles à l'intérieur des organismes en cause (A.M.C., S.M.Q., M.A.C., etc.)

Or, certes, plusieurs organismes auront réticence à coordonner à la fois ressources personnelles et financières, mais un programme aboutissant de cette union aura plus d'efficacité et de profondeur.

L'élaboration d'un tel programme devrait, selon moi, comprendre plusieurs niveaux de formation:

NIVEAU	1:	manutentionnaire
"	2:	technicien
"	3:	designer
"	4:	archiviste-bibliothèque
"	5:	restaurateur (s'il y a lieu)
"	6:	conservateur
		etc.

selon un ordre qui sera établi, dépendamment de la taille du musée.

Ainsi, avec cette évolution, la formation muséologique aura déjà franchi une étape importante.

/...

En second lieu, l'évolution de l'enseignement qui suit devra prévaloir sur tout autre système:

- I- Effectuer et diffuser un montage audio-visuel accompagné de publications, le tout traitant des principes ainsi que les bases techniques dans les musées. Ce montage sensibilisera le personnel en attendant une formation plus avancée.

- II- La mise en place d'un réseau de cours par correspondance approfondissant les techniques de chaque secteur, dans l'ordre précédemment établi, où le précédent est le pré-requis du suivant. Chaque cours sera accompagné d'une publication, la plus complète possible, qui servira de base pour l'enseignement, qui devra s'effectuer avec et selon les normes du ministère de l'Éducation, que l'on pourra consulter comme personne-ressource pour l'élaboration d'un programme de cours par correspondance (voir pièces jointes).

- III- En dernier lieu, un stage dans une institution où le stagiaire mettra en pratique la théorie acquise lors des phases précédentes.

Le tout pourrait s'accompagner de séminaires mûrement réfléchis et planifiés à des moments bien choisis. Mais, toutefois, je mets ces cours sous réserve car un nombre limité de personnes peuvent y participer.

Il serait bon, dans l'avenir, de se servir des associations (S.M.Q., A.M.C.) comme agents de diffusion pour l'information nouvelle, de consulter et de s'associer aux ressources-disponibles* afin de concevoir de meilleurs programmes de formation adaptés aux besoins de la communauté muséale québécoise.

Bien à vous,


MICHEL MONFETTE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES
MUSÉES QUÉBÉCOIS.

MM/jl.

*(Ressources éducatives: universités, collèges.
" professionnelles: ICOM, ICC, A.M., SMQ, MAC,
musées privés, centres d'exposition,
etc.)

IN-FORMATION

La Direction des musées et centres d'exposition vous fait part de ses activités de formation pour l'année 80-81, ainsi que des critères d'attribution de bourses.

Nous tenons à vous souligner que celles-ci ne sont pas rétroactives, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent couvrir une activité de formation précédant la tenue d'un jury.

Les demandes sont recevables dès maintenant et ce jusqu'au 8 août 1980 pour toutes activités couvrant la période du 20 août au 1er décembre.

Nous incluons à notre calendrier les séminaires offerts par la Société des musées québécois et quelques références à d'autres opportunités dont vous pouvez bénéficier.

Nous invitons de ce fait tous les individus intéressés au développement de la muséologie à soumettre leur candidature pour l'obtention d'une bourse, et ce en considérant les exigences de chaque secteur de formation.

Ministère des Affaires culturelles
Direction des musées privés
et centres d'exposition
Programme de formation
225, Grande-Allée est
3^{ème} étage - bloc A
Québec G1R 5G5
(643-2159)

TABLE DES MATIERES

- 1- Critères d'attribution
- 2- Calendrier de la formation de base
- 3- Activités de formation de la Direction des musées privés et centres d'exposition
- 4- Description des activités
- 5- Tableau des activités conjointes: Direction des musées privés et centres d'exposition et Société des musées québécois
- 6- Formation et perfectionnement offerts par d'autres organismes
- 7- Formulaire d'inscription

GENERALITES

Le ministère des Affaires culturelles, par l'entremise de sa Direction des musées et centres d'exposition, offre des bourses d'études et de perfectionnement dans le cadre de son programme de formation. Celles-ci sont d'abord destinées aux personnes à l'emploi d'un musée ou d'un centre d'exposition du Québec et ont pour objectif principal de favoriser la formation et le perfectionnement professionnels en vue de répondre à des besoins prioritaires au sein de nos établissements muséologiques.

1- Bourses de formation de base

Celles-ci sont offertes aux employés de musée désireux de compléter leur formation de base dans un ou plusieurs aspects de la muséologie. Elles sont encadrées par un programme précis préparé par la Direction des musées et centres d'exposition en collaboration avec quelques grands musées.

2- Bourses de formation professionnelle

Ces bourses s'adressent aux personnes qui veulent acquérir une formation spécialisée dans les secteurs muséologie, muséographie ou restauration et dont la candidature a déjà été acceptée par une institution reconnue au Québec, dans une autre province ou à l'étranger.

3- Bourses de perfectionnement professionnel

Celles-ci sont destinées aux candidats étant déjà ou ayant déjà été à l'emploi d'un organisme muséologique et désireux de faire un stage de courte ou de longue durée dans une institution reconnue au Canada ou à l'étranger.

Ces bourses de formation et de perfectionnement ne sont pas transférables d'une catégorie à une autre. De plus, le boursier ne peut modifier le programme pour lequel il reçoit une bourse ni changer d'institution sans l'autorisation préalable du ministère des Affaires culturelles.

Toute personne qui accepte la bourse qui lui est offerte est tenue de soumettre par écrit à la direction des musées et centres d'exposition du ministère des Affaires culturelles un rapport détaillé dans le mois suivant la tenue de son stage ou avant chaque versement dans le cas d'un stage de longue durée.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- 1- Etre citoyen canadien ou immigrant reçu depuis au moins dix-huit mois.
- 2- Avoir une adresse permanente au Québec depuis au moins un an.
- 3- Démontrer par ses réalisations et des appuis du milieu sa capacité de mener à bien son projet et en préciser l'intérêt ou l'importance.
- 4- S'engager à se conformer à toutes les conditions du programme de formation, y compris celles énoncées dans les GENERALITES.

DOCUMENTS EXIGES

Le candidat doit annexer au formulaire prévu à son inscription tout document exigé par son niveau de programme.

1- Formation de base

- . formule d'inscription;
- . curriculum vitae;
- . une lettre de recommandation.

2- Formation professionnelle et perfectionnement

- . formule d'inscription;
- . curriculum vitae;
- . lettres d'admission de l'établissement mentionné;
- . trois (3) lettres de recommandation.

CRITERES D'EVALUATION DES SUBVENTIONS

1 A) Stages de courte durée, maximum 30 jours

- Distance du stage supérieure à 80km du lieu habituel de travail:
 - . Per diem sera évalué dépendant du lieu de formation en vertu de la directive 10-79, C.T. 121700 du Gouvernement du Québec, sauf pour le Québec où le montant est fixé à 50\$.
- Transport:
 - . Distance: 320km et plus, le montant est évalué en fonction du coût d'un billet d'avion.
 - . Distance: moins de 320km, le montant est évalué à .13\$ du km. Ce taux variera en fonction des taux du Gouvernement.

N.B. Pour les fins de semaine, le montant sera évalué en fonction du moindre des deux coûts suivants: soit le transport, soit le per diem.

SANCTIONS

L'acceptation d'un candidat et l'attribution d'une bourse sont subordonnées au respect du présent règlement. En conséquence, le ministère peut annuler, retenir ou revendiquer en tout ou en partie une bourse ou un versement ou déclarer un candidat ou un boursier déchu de son droit si ce dernier enfreint, a enfreint ou refuse de se conformer au présent règlement.

PROGRAMME

- Stage 1: A. les Expositions locales - programmation et planification
- choix des oeuvres
- montage . matériaux
 . méthodes
- présentation . esthétique
 . modes d'ac-
 crochages
 . éclairage...
- B. Education et animation - programmation et planification
- sécurité
- diffusion

- Stage 2: A. Inventaire et acquisition - registre
- constats
- formales administratives et
 techniques
- entreposage...
- B. Conservation - notions de conservation préventive
- conditions climatiques
- conditions d'éclairage...
- entretien courant et examen
- C. Manipulation - expositions itinérantes
- emballage
- conditions de sécurité
- sortie et retour des oeuvres...

* Il est à noter que le contenu des stages est sujet à changement suivant l'interprétation que chacun des musées participants déterminera. Les titres resteront cependant identiques.

Le nombre de participants est limité à trois pour chacun des stages.

CALENDRIER:

- 8 sept - 19 sept 1980 Musée du Québec
Stage 1 Québec
(dates corrigées)
- 5 janvier - 16 janvier Musée d'art contemporain
Stage 2 Montréal
(dates corrigées) 3
- 20 octobre - 31 octobre 1980 Musée d'art contemporain
Stage 2 Montréal
- 17 novembre - 28 novembre 1980 Musée du Québec
Stage 1 Québec
- 1er décembre - 12 décembre 1980 Musée des beaux-arts
Stage 1 Montréal
- 16 février - 27 février 1981 Musée des beaux-arts
Stage 2 Montréal

ACTIVITES DE FORMATION ORGANISEES
PAR LA DMPCE EN VOIE DE REALISATION
AU 1er JUILLET 1980

VOYAGES D'ETUDES (une semaine)

- 1- New York
- 2- Boston

RESPONSABLES

- .Graham Cantieni
- .Hélène Lamarche-Quellet

SEMINAIRES-ATELIERS

- 1- Techniques de présentation d'objets de musées (3 jours) 10 personnes
 - .Jean André - fin septembre
 - .Jacques St-Cyr "
 - .Jase Brousseau "
 - .Jacques Toupin "
- 2- Importance du design dans l'élaboration et le montage d'expositions (4 jours) 6 personnes
 - .Jean André - fin septembre
 - .ParcsCanada (Martin Green, Antoine Leclerc)
- 3- La prévention dans les musées (une semaine: 35 heures) 15 personnes
 - .Gail de Guichen - fin janvier 81 de l'IOCROM

SEMINAIRES

- 1- Gestion des musées - 1ère partie
 - .HDC - mars 81
 - .Hélène Tolmach
 - .Nancy Adler

Dates des stages de formation de base dans les musées:

- 8 septembre - 19 septembre
- 20 octobre - 28 novembre
- 17 novembre - 28 novembre
- 1er décembre - 12 décembre
- 5 janvier - 16 janvier
- 16 février - 27 février

Ces stages seront complétés par un séminaire de 3 jours sur l'administration des musées, organisé conjointement avec le S.M.Q. (fin janvier)

VOYAGE D'ÉTUDES

ART CONTEMPORAIN

NEW YORK

Ce voyage d'études a pour objectif de permettre aux personnes qui travaillent présentement dans le réseau des musées et centres d'exposition du Québec, et qui s'intéressent de façon particulière à l'art contemporain, d'étudier les méthodes utilisées par les musées américains pour apprivoiser leurs publics à la création artistique contemporaine.

Dates : 9 au 15 février 1981

Durée : une semaine

Lieu : New York (possibilité de visites dans d'autres villes)

Responsable de la programmation et de la direction du groupe:

Graham Cantieni

Nombre limite de participants: maximum de 10 personnes

Les personnes retenues pour ce voyage bénéficieront d'une aide financière du programme de bourse à la formation et au perfectionnement du personnel des musées administré par le ministère des Affaires culturelles.

VOYAGE D'ETUDES

LE MUSEE DE L'ENFANT

BOSTON - BROOKLYN

Ce voyage d'études qui s'adresse aux personnes qui travaillent présentement dans le réseau des musées et centres d'exposition du Québec a pour objectif d'étudier le fonctionnement de trois importants musées qui se destinent au public enfantin.

Dates : mi-novembre 1980 (à confirmer)

Durée : une semaine

Lieux : Boston et Brooklyn

Responsable de la programmation et de la direction du groupe:

Hélène Lamarche-Ouellet du Musée des beaux-arts

Nombre de participants: maximum de 10 personnes

TECHNIQUES DE PRESENTATION D'OBJETS DE MUSEE

Ce séminaire-atelier vise à informer les participants de solutions pratiques reliées à la présentation d'oeuvres d'art ou d'objets de musée.

Il traitera d'abord des problèmes généraux posés par l'exposition d'objets; objectifs clairs, limitations (budgets, lieux physiques, systèmes d'exposition...). Ce séminaire-atelier permettra de discuter et de travailler à des solutions pratiques qui tiendront compte de facteurs esthétiques tout en respectant la nature des pièces et les conditions nécessaires à leur bonne conservation. Il permettra également une initiation au travail en maquette, fournira des informations pratiques sur les divers matériaux, les systèmes d'éclairage, le lettrage et l'étiquetage.

Dates : fin septembre (à préciser)

Durée : 3 jours

Lieu : Musée d'art de Joliette

Personnes-ressources:

- . Jean André, chef designer, Musée de la Colombie Britannique;
- . Jacques St-Cyr, chef designer, Musées nationaux du Canada;
- . Lise Brousseau, designer, Musée du Québec;
- . Jacques Toupin, directeur, Musée d'art de Joliette.

Nombre limite de participants: 10 personnes

Le 11 juin 1980

L'IMPORTANCE DU DESIGN DANS
L'ELABORATION ET LE MONTAGE D'EXPOSITIONS

Ce séminaire spécialisé s'adresse au personnel des musées déjà sensibilisé aux problèmes de design et ayant déjà une certaine expérience dans la préparation et le montage d'expositions.

Ce séminaire vise à informer les participants de diverses réalisations récentes particulièrement intéressantes tant sur le plan esthétique que technique (systèmes d'exposition, d'éclairage, matériaux nouveaux). Les présentations seront faites par une équipe constituée des meilleurs designers oeuvrant au Canada. Des périodes de discussions ainsi que des visites d'ateliers et d'expositions sont prévues.

Ce séminaire est une initiative de Parcs Canada à Québec en collaboration avec Parcs Canada à Ottawa, les Musées nationaux et du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Dates : fin septembre (à préciser)

Durée : 3 à 4 jours

Lieu : Ottawa (services de design de Parcs Canada, rue Sheffield).

Personnes-ressources:

- . Jean André, chef designer du Musée de la Colombie Britannique;
- . Martin Green, chef designer, Parcs Canada et son équipe;
- . Jacques St-Cyr, chef designer, Musées nationaux du Canada et son équipe.

Nombre limite de participants: 6 personnes du réseau des musées du Québec ainsi qu'un groupe de professionnels travaillant pour Parcs Canada au Québec.

Le 11 juin 1980

LA PREVENTION DANS LES MUSEES

- Nouvellement intitulé ainsi ce séminaire reprend le contenu de l'ex-cours donné à l'ICCROM - Introduction au contrôle du climat et de l'éclairage dans les musées.

Ce séminaire s'adresse principalement aux conservateurs et abordera les points suivants: Vol, feu, climat, éclairage, exposition itinérante en considération des mesures préventives.

Dates: fin janvier 81 (à préciser)

Durée: 35 hres (1 semaine)

Lieu: Québec

Personne - ressource

Gaël de Guichen - ICCROM

Nombre limite de participants: 15 personnes

CALENDRIER DES ACTIVITÉS COURANTES

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
<p>Formation de base Musée du Québec 8 au 19</p>	<p>Formation de base Musée d'art contemporain 20 au 31</p>	<p>Formation de base Musée du Québec 17 au 28</p>	<p>Formation de base Musée des beaux-arts de Montréal 1er au 12</p>	<p>Formation de base Musée d'art contemporain 5 au 16</p>	<p>Formation de base Musée des beaux-arts de Montréal 16 au 27</p>	
<p>Séminaires-ateliers Direction des musées privés et centres d'exposit. -Techniques de présentation → Importance du design (Dates à confirmer)</p>	<p>Séminaire Société des musées québécois 3 et 4 → Conservation Séminaire Société des musées québécois 24 et 25 -Education et animation Voyage à Boston * (Dates à confirmer) * Le voyage à Boston est lié au séminaire de la S.M.Q. "Education et animation"</p>			<p>Séminaires-ateliers Direction des musées privés et centres d'exposition → Prévention dans les musées (Dates à confirmer) (fin janvier) Séminaire Société des musées québécois et Direction des musées privés 23 et 24 -Administration et gestion des musées</p>		<p>Séminaire spéc. H.E.C. - Direction des musées privés -Management (Dates à confirmer) Séminaire Société des musées québécois 13 et 14 → Montage</p>
		<p>Formation de base → Importance du Design 6 pers. → Conservation S.M.Q. → Prévention dans les musées 15 pers. → Montage S.M.Q.</p>	<p>S.M.Q.</p>			
					<p>Voyage à New York 9 au 15</p>	

POSSIBILITES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT OFFERTES PAR D'AUTRES ORGANISMES

Le Manitoba Museum of Man and Nature offre un stage de perfectionnement d'un an destiné aux individus actuellement à l'emploi d'un musée canadien et désireux d'acquérir de nouvelles connaissances reliées à leur emploi. Le stagiaire, aidé du coordonnateur et du personnel du musée, établit lui-même son programme en fonction de ses objectifs professionnels. Celui-ci consiste en une série de conférences, lectures, démonstrations, travaux pratiques et le stagiaire est appelé à travailler sur des projets en cours de réalisation au musée. Pendant les trois derniers mois, il lui est possible d'effectuer un second stage dans un autre musée ou institut muséologique. Un certificat est décerné aux individus ayant répondu aux exigences du programme.

Pour plus de renseignements, écrivez au:

Museum Technician Training Programme
Manitoba Museum of Man and Nature
190 Rupert Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 0N2
Tel: (204) 956-2830

La Smithsonian Institution nous fait part des ateliers en études muséales qui auront lieu de mai 1980 à avril 1981. Les ateliers traiteront notamment des thèmes suivants: évaluation des programmes de muséologie, l'éclairage dans les musées, techniques du séchage à froid, la sécurité dans les musées, l'information des collections.

Il n'y a aucun frais d'inscription pour les ateliers et la Smithsonian fournira la plupart des matériaux nécessaires (\$10). Les personnes intéressées doivent faire une demande par écrit décrivant en grandes lignes leurs expériences et fonctions présentes, le type et l'importance de leur musée et les raisons qui les incitent à participer. Cette lettre doit parvenir six semaines avant le début de l'atelier.

Pour obtenir une copie de la brochure s'adresser à:

Workshops Series
Office of Museum Programs
Room 2235
Smithsonian Institution
Washington, D.C. 20560.

La division des conseillers de musées du British Columbia Provincial Museum a annoncé les détails de son programme de séminaires pour la période du 1er avril au 30 novembre 1980.

Pour plus de renseignements:

British Columbia Provincial Museum
610 Belleville St
Victoria, B.C.
V8V 1X4
CANADA

L'American Association for State and local History offre un séminaire sur les publications qui aura lieu du 6 au 11 octobre au Country Music Foundation, Nashville. Le nombre de participants est limité à 30. Un autre séminaire, portant sur l'interprétation, aura lieu du 9 au 20 novembre au Henry Ford Museum et au Greenfield Village, Dearborn, Michigan. Le nombre des participants est limité à 20. Les dates limites pour l'application seront annoncées dans History News. Pour plus de renseignements sur ces séminaires et sur les activités à venir, écrire à:

AASLH Seminars
1400 Eighth Avenue
South Nashville
TENNESSEE 37203

Le collège d'arts graphiques du Rochester Institute of Technology offre un cours intitulé: "Préservation et restauration des images photographiques", 25-27 août. On y enseignera la préparation, le traitement, l'entreposage et la restauration de photographies d'archives. Le cours sera suivi d'un atelier pratique à inscriptions limitées: "La reproduction des images d'archives". Frais pour le cours de deux jours et demi: \$200; pour l'atelier: \$80. Pour plus de renseignements:

Val Johnson
Seminar Coordinator
College of Graphic Arts & Photography
Rochester Institute of Technology
One Lomb Memorial Drive
Rochester, N.Y. 14623
(716) 475-2758

Le Cours par Correspondance

une introduction à la philosophie et gestion de musée

Canadian museums association
association des musées canadiens

Le cours par correspondance de l'Association des musées canadiens sera fort utile aux volontaires et aux employés inexpérimentés qui travaillent dans un musée bien établi, ou aux étudiants et autres personnes qui ne sont pas directement affiliées à un musée, mais qui aimeraient l'être. Ce cours a été préparé pour les personnes sans formation muséologique. Les sujets de ce cours sont: la philosophie de base, les procédés et la gestion des musées.

Présentement, presque tous les textes de référence sont en anglais. Cependant, l'examen est disponible en français aux candidats de langue française.

Le cours se divise entre 65 questions à choix multiples et 4 essais. Pour réussir le cours, il faudra répondre correctement à au moins 75 pourcent des questions à choix multiples, et les essais doivent être acceptables. Les candidats n'auront droit qu'à une seule reprise dans la partie "Essais". Les réponses aux questions et les essais doivent être soumis *six mois* en date de l'envoi du cours; LES EXTENSIONS NE SERONT PAS PERMISES. Avant de vous inscrire veuillez vous assurer d'être capable de terminer le cours avant la date limite.

Le cours par correspondance est basé sur les livres suivants:

TITRE	Prix	
	Prix Régulier	Membres de l'AMC
Précis de gestion des musées	† 3.35	\$ 2.50
The Care of Historical Collections	7.05	5.85
Interpreting Our Heritage	4.00	3.30
Oral History Techniques	1.60	1.35
The Organization of Museums. Practical Advice	22.90	19.10
Primer on Museum Security	3.20	2.65
The Technical Requirements of Small Museums	2.65	2.00

Brochures techniques: Prix régulier - \$1.50
Prix pour les membres de l'AMC - \$1.00

- 12 La préparation des expositions: vitrines et présentoirs
 - 22 Question d'étiquettes: la lettrage à la main
 - 23 Legible Labels: Three Dimensional Letters
 - 52 La Salle d'exposition et son design
 - 62 Securing Grant Support: Effective Planning and Preparation
 - 63 La photographie des collections historiques
 - 91 Designing Your Exhibit: Seven Ways to Look at an Artifact
 - 93 Planning Museum Tours for School Groups
 - 99 Protecting Your Exhibits: Security Methods and Devices
- The Deteriorating Effect of Light on Museum Objects
The Museum, A Temple or the Forum.

Les frais d'inscription pour le cours par correspondance s'élèvent à \$50.00 pour les *membres individuels* et \$80.00 pour les *non-membres*. Ce montant payera le coût des livres ci-haut mentionnés, les frais d'administration d'affranchissement, de la correction des questions ainsi que le certificat qui vous sera attribué lorsque vous complèterez avec succès le cours.

Si le candidat possède déjà quelques livres, il peut commander seulement les textes de référence dont il a besoin (au prix approprié) et, de plus, les *membres* devront payer \$20.00 additionnel et les *non-membres* payeront \$30.00 pour les frais d'administration. Nous désirons souligner aussi que la lecture de tous les livres mentionnés est obligatoire pour le cours.

Tous les détails du cours vous seront envoyés avec les questions. Faites-nous parvenir la demande d'inscription et votre chèque au montant approprié quand vous serez prêt à commencer. Veuillez accorder un délai d'un mois avant que les livres et les questions vous parviennent.

Avril 1980

Veillez compléter et retourner à la
Coordonnatrice du cours par correspondance
Association des musées canadiens
Pièce 400
331, rue Cooper
Ottawa, Ontario K2P 0G5

Nom _____
(comme vous le désirez sur votre courrier)

(comme vous le désirez sur votre certificat)
(limite: 25 lettres)

Adresse à domicile:
Rue _____ Téléphone _____
Ville, Prov. _____
Code postal _____

Adresse au bureau:
Titre _____ Téléphone _____
Institution _____
Rue _____
Ville, Prov. _____
Code postal _____

Veillez cocher l'adresse où le courrier doit être expédié.

Veillez indiquer dans quelle langue officielle vous désirez écrire l'examen:

- Anglais
 Français

Montant inclus (\$80.00 maximum):

1. Pour le cours *complet*:
membre *individuel* de l'AMC* \$50.00
non-membre \$80.00

OU

2. Pour les frais d'administration:
membre *individuel* de l'AMC \$20.00
non-membre \$30.00

Si vous avez payé seulement pour les frais d'administration, ajoutez le prix des textes de références dont vous avez besoin. Attachez une liste des titres désirés.

Total pour les textes \$ _____

Total pour les textes et
les frais d'administration \$ _____

N.B. Les frais seront remboursables *seulement* si l'AMC ne pouvait vous fournir le cours et les textes de référence, et non pas si le candidat se retire du cours ou s'il a failli.

* Le candidat doit avoir soumis sa formule d'adhésion avant de nous faire parvenir son application pour le cours.

Donnez un aperçu de votre expérience et de votre intérêt en muséologie:

Date: _____

Signature: _____

A.M.C. SEULEMENT

Date received: _____

Date due: _____

Amount paid: _____

Invoice: _____

Course sent: _____

Reminder sent: _____

Course received: _____

Result: _____

Returned: _____

Rewrite received: _____

Result: _____

Certificate issued: _____

Présentation

ANNexe 4-

Pourquoi l'enseignement par correspondance?

L'enseignement par correspondance répond à un besoin de plus en plus pressant de la population adulte. Alvin TOFFLER, dans *Le choc du futur*, prévoit que dans l'avenir, les études se feront de plus en plus à la maison avec l'aide d'un bon matériel didactique, de parents et d'amis (p. 384). L'élève-adulte peut très souvent sauver beaucoup de temps en s'inscrivant à des cours par correspondance. Ce mode d'enseignement lui évite des déplacements multiples, s'adapte à tous les horaires, à tous les climats. Point n'est besoin de s'engager par des chemins enneigés et de se plier à un calendrier scolaire pour compléter un certificat d'enseignement secondaire ou un cours théorique en formation professionnelle. L'élève reçoit l'enseignement à domicile quand ça lui plaît.

L'enseignement par correspondance est un appoint précieux dans certaines commissions scolaires où le nombre d'élèves inscrits dans telle ou telle discipline est insuffisant pour former une classe. Le matériel didactique du Service permet alors d'organiser l'enseignement individualisé dans une classe regroupée.

Danièle GRANET dans son volume *L'Université à la dérive* affirme que « les meilleurs étudiants sont ceux qui aiment ce qu'ils font parce qu'ils l'ont choisi ». C'est ce que font les élèves qui s'inscrivent à des cours par correspondance. Aussi leur nombre ne cesse-t-il de croître d'année en année aussi bien dans des pays comme l'Australie où la population est disséminée qu'en Hollande où la densité de la population est des plus fortes.

L'évolution de l'enseignement par correspondance au Québec

Créé en 1946 par le gouvernement du Québec, le S.E.C. avait alors pour mission de préparer des manuels d'enseignement de diverses techniques en langue française pour les écoles du réseau de l'enseignement spécialisé en plus de rendre accessible une partie de « l'enseignement technique » à une population disséminée sur l'immense territoire de la province.

Alors que le nombre de cours offerts aux élèves passait de 51 en 1968 à 95 en 1977, la clientèle triplait de 1972 à 1977. Le Service de l'enseignement par correspondance sert actuellement 20,000 élèves-cours.

But du prospectus

Ce prospectus offre la liste et la description des cours actuellement disponibles au S.E.C. et donne l'adresse des directions régionales, des cégeps et des commissions scolaires où, éventuellement, on pourra recevoir les informations supplémentaires dont on aura peut-être besoin.

Nous espérons qu'il sera utile à tous ceux qu'intéresse un mode d'enseignement si étroitement lié à la vie quotidienne.

Fonctionnement de l'enseignement par correspondance

Qu'arrive-t-il après l'inscription?

L'élève reçoit son matériel didactique dans les deux ou trois semaines qui suivent son inscription.

Comment l'élève organise-t-il ses études?

L'élève qui veut persévérer plus facilement se fixe un programme d'étude qui tient compte de ses loisirs et de ses activités personnelles. Il lit attentivement les recommandations données aux premières pages des documents qu'il a reçus. Il expédie ses devoirs au Service de l'enseignement par correspondance un par un et attend généralement le retour du premier avant d'envoyer le deuxième. Il peut néanmoins envoyer plus d'un devoir à la fois si son correcteur le lui permet.

À qui l'élève peut-il s'adresser quand il bute sur une difficulté?

Difficulté d'ordre scolaire

Si la difficulté est d'ordre scolaire, il pose des questions précises à son correcteur, à la fin de son devoir. Ce dernier se fait un plaisir de l'aider. L'élève évite néanmoins de poser des questions vagues qui exigeraient des développements trop longs. Certaines commissions scolaires ont organisé un service de dépannage pour les adultes de leur circonscription.

Difficulté d'ordre administratif

Si la difficulté est d'ordre administratif, il s'adresse aux Services pédagogiques de l'enseignement par correspondance qui feront tout en leur pouvoir pour lui donner satisfaction.

Quel est le cheminement des devoirs?

L'élève envoie son devoir au Service de l'enseignement par correspondance. Celui-ci le fait parvenir à un professeur-expert qui travaille en dehors du Service. Quand le devoir est corrigé, le correcteur le retourne au Service de l'enseignement par correspondance qui l'expédie ensuite à l'élève. Si le courrier fonctionne bien, l'opération prend de 15 à 20 jours.

Le Service de l'enseignement par correspondance fournit aux élèves des enveloppes timbrées pour l'envoi de leurs devoirs.

Quelle est la durée d'un cours par correspondance?

La durée d'un cours varie selon les disciplines (certains cours sont plus longs et plus difficiles que d'autres); selon les individus (certains ont plus ou moins de temps à consacrer à leurs études); et selon les contraintes du courrier.

Reconnaissance des études

Quelles certifications obtient-on?

On peut obtenir soit
un bulletin de notes,
un certificat ou
une attestation d'études.

À quelles conditions obtient-on un bulletin de notes ou un certificat?

Pour obtenir un bulletin de notes ou un certificat le cours doit répondre aux exigences des programmes officiels de la Direction générale de l'éducation des adultes.

L'élève doit communiquer avec le Service de l'éducation des adultes de sa commission scolaire environ trois mois avant la date prévue pour un examen. Celui-ci indiquera l'horaire et le lieu des épreuves écrites. Un bulletin cumulatif est remis à chaque candidat ayant subi un ou plusieurs examens.

Un certificat du niveau 5e secondaire est remis à chaque candidat qui a satisfait aux normes de certification fixées pour ce niveau.

À quelles conditions obtient-on une attestation d'études?

L'attestation d'études n'est généralement attribuée que pour des cours qui, tout en répondant à des besoins particuliers en formation professionnelle, ne correspondent pas nécessairement aux programmes de la Direction générale des adultes.

L'attestation n'est donnée qu'aux élèves qui ont conservé une moyenne d'au moins 60% sur l'ensemble de leurs devoirs.

Qui peut accorder des équivalences?

Si l'élève croit avoir droit à des équivalences pour un ou des cours qu'il aurait suivis en dehors des institutions reconnues par le ministère de l'Éducation, il doit s'adresser au Service de l'éducation des adultes de sa commission scolaire.

Cours donnant droit à une attestation d'études Formation professionnelle

Calcul différentiel et intégral

Code 5

<p>Formation préalable 2^e année, sciences-mathématiques</p> <p>But du cours Le calcul différentiel et intégral est un savoir de première importance pour quiconque doit résoudre un grand nombre de problèmes techniques et industriels. Aussi, les techniciens et les ingénieurs, ainsi que ceux qui ambitionnent accéder aux postes de commande dans l'industrie se doivent-ils d'en acquérir au moins les rudiments. Le cours de Calcul différentiel et intégral (éléments) est à recommander par ailleurs à ceux qui désirent simplement se perfectionner en mathématiques de façon à pouvoir comprendre certaines équations d'ouvrages scientifiques. À remarquer cependant qu'ils doivent, au préalable, bien posséder l'arithmétique, l'algèbre élémentaire, la trigonométrie et les éléments de la géométrie analytique.</p> <p>Méthode La méthode utilisée par l'auteur du manuel sur lequel s'appuie ce cours se veut des plus simples et des plus faciles. Voici comment l'auteur présente celui-ci: « Quand on voit le nombre de sotts qui savent calculer, on est surpris de constater que l'apprendre est considéré comme une tâche difficile et ennuyeuse. » Des fascicules de notes explicatives viennent appuyer le manuel et guider les élèves dans leurs difficultés. Des devoirs périodiques donnent aux élèves le moyen de communiquer avec un correcteur expert en la matière et d'apprécier leurs progrès.</p>	<p>Contenu Le cours comprend vingt leçons dont voici les principaux titres: Sur les infiniment petits et la croissance relative Les dérivées; Dérivées d'expressions avec constantes; Dérivées d'expressions plus complexes; Dérivations successives, mouvement des corps; Dérivations par substitutions; Applications à la géométrie; Maxima et minima. Applications géométriques et physiques; Courbures des courbes; Fractions partielles; fonctions inverses; Fonctions exponentielles; La loi de croissance organisée; Fonctions trigonométriques; dérivations partielles; Intégration; méthodes d'intégration; Coordonnées polaires, etc.</p> <p style="text-align: center;">Nombre de devoirs: 20</p>	<p>Frais</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inscription \$10.00 <hr/> ● Manuel <i>Le calcul intégral et différentiel</i>, S. P. Thompson, Paris, Dunod, 1962. 4.75 <hr/> ● Notes explicatives <i>Éléments de calcul différentiel et intégral</i>, J.-P. Beaudry, Montréal, S.C.C., ministère de l'Éducation, 1963. 2.90 <hr/> <li style="text-align: right;"><i>Total</i> → \$17.65 <p>Correcteur des devoirs Guy Ouellette</p>
---	---	---

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION:	2
CHAPITRE I: Présentation.....	3
Généralités.....	4
CHAPITRE II: La formation de base en muséologie	5
CHAPITRE III: Recommandations.....	8
